

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 16 juillet 2018 à 20H sous la présidence de madame Sylvie EDELIN 1^{ère} Adjointe au Maire Ludovic JULIEN, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs CHERION, GUEULLET, RONCERET, DENIS, mesdames DORLAT, EDELIN, DUPOUX, CHAPUT.

Excusés : Mesdames PARIS, BOYER, FAVIER (pouvoir M GUEULLET), AGUINET (pouvoir Mme DORLAT) Messieurs JULIEN (pouvoir Mme EDELIN) JUAN (pouvoir M CHERION), VOLAT.

Secrétaire de séance : Monsieur CHERION

1) Mur des Essanyiers

Madame la 1^{ère} adjointe rappelle au Conseil Municipal la mise en place d'un appel d'offres pour la réfection du mur des Essanyiers sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle du 11 juin au 28 juin 2018. Les entreprises SABCF, Puy Merle Pierre, Beauvils, Dagois, Techniques et services ont candidaté. La commission d'Appel d'Offres s'est réunie le mercredi 4 juillet 2018 pour classer les entreprises selon les critères suivants : compétence 40%, prix 40%, technicité 20%. Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise Techniques et Services classée n°1 pour un coût TTC de 84 574.50 € HT.

2) Epicerie

Les élus rappellent qu'une recherche de candidature en partenariat avec les missions Accueil de la Communauté de Communes et du Département est lancé jusqu'au 14 septembre 2018 afin de trouver un repreneur de « multiservices » ayant un projet de création et de développement d'une épicerie de proximité avec services complémentaires. Suite à l'étude de l'ATDA, des demande de subvention vont être effectuées sur une base de 114 000 € HT pour la réalisation de travaux sur la partie commerciale.

3) Maison de Santé

Le permis de construire devrait être déposé d'ici la fin du mois de juillet. L'estimatif financier réalisé par le cabinet de maîtrise d'œuvre de 493 000 € HT est conforme à l'enveloppe initiale de travaux. Le lancement des marchés de travaux devrait se dérouler mi-septembre.

4) Bâtiment Périscolaire

La réunion de levée des dernières réserves s'est déroulée le mercredi 11 juillet 2018. Les élus ont voté un avenant de transfert avec la société LAMOTTE racheté récemment afin de reprendre les garanties liées au chantier ainsi que valider l'avenant en moins-value de 6 679.60 € HT.

5) Lotissement les Vignes

La concession avec la société d'Équipement d'Auvergne doit s'achever en 2020. Il ne reste plus que 6 lots sur les 24 à vendre. La voirie de la seconde tranche du lotissement doit se dérouler à compter du mois de septembre 2018 pour un coût de 48 000 € HT financé dans le cadre du plan financier.

6) Compteur Linky d'ENEDIS

Résultat de la consultation :

173 retours sur 527 ménages : 2 abstentions, 136 contre, 35 pour

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de faire remonter par courrier le résultat de cette consultation informelle à ENEDIS, au SDE 03 et à la préfecture
- de prendre une motion permettant : le libre choix aux ménulphiens d'accepter ou de refuser le compteur Linky, qu'ENEDIS respecte la volonté des usagers ayant fait un courrier à ENEDIS pour ne pas avoir de compteurs Linky.

7) Sécurité routière dans le bourg

Des mesures sur la sécurité routière vont être prises dans le bourg afin de faire baisser la vitesse avec notamment l'achat de 2 radars pédagogiques : 1 fixe sur la route de Moulins et 1 mobile, allongement de la zone à 30 km/h sur la place de la mairie, la place de l'église et la rue Saint-Germain, achats de panneaux voir marquage au sol pour mieux marquer la zone 30 km/H.

De nouveaux comptages de vitesse auront lieu aussi au mois de septembre avec l'UTT de Cerilly Bourbon. D'autres zones potentiellement dangereuses ont aussi été évoquées : rue du stade, route d'Agonges.

Des contacts vont être repris avec l'entreprise Centre Voirie pour rectifier les affaissements constatés route de Bourbon sur les zones de tranchées et regards.

8) Personnel communal

Le Conseil renouvelle pour 6 mois le contrat de Lisa ADAM comme ATSEM au sein de la classe de GS-CP pour une durée de 22h30 (9 pour, 2 contre, 1 abstention).

Stéphanie CHEHAMI adjointe administrative territoriale est mutée dans le département de la Nièvre à compter du 1^{er} octobre 2018. La commune lance un appel à candidature pour la remplacer.

9) Décisions modificatives au budget

Les élus votent une recette supplémentaire de 22 623 € correspondants au fond de péréquation intercommunale (FPIC). Une délibération est aussi prise pour permettre le versement de 15 000 € du budget du contrôle technique au budget communal correspondant à des excédents antérieurs.

10) Communauté de Communes

Le conseil municipal autorise la communauté de communes du Bocage bourbonnais à candidater sur l'appel à projet européen « WIFI4EU » et de répondre en lieu et place des communes. Pour rappel la commune souhaite apporter le Wifi sur la zone du centre d'Animation Culturelle et sur le plateau mairie-maison de santé-église.

11) Enceinte sportive

Suite à un courrier de la pétanque Ménulphienne et en lien avec le projet sportif de l'enceinte sportive pour 2019, la municipalité va travailler à l'amélioration du terrain de pétanque que ce soit en surface et/ou en qualité.

12) Bail 16 rue des Ecoles

Le logement devrait être à disposition à compter du 1^{er} Août 2018 suite aux travaux de réfection pour un loyer de 475 €/mois.

Divers

- Le compte rendu annuel du SIVOM 2017 est à disposition à la mairie
- Madame Marielle CHASTAGNER enseignante à l'école de Saint-Menoux est mutée l'an prochain en Haute Loire. Elle est remplacée par monsieur Alban COUDEYRE.
- Les élus regrettent le dépôt sauvage effectué le jour de la fête patronale devant le point propre de la commune.
- Un courrier sera adressé pour protester contre la fermeture du bureau de Poste entre le 30 juillet et le 11 Août 2018.

Fin de la séance 22h10

